

Réhabilitation et extension d'un réseau d'eau potable sur la commune d'Anjozorobe

Amitiés Madagascar Ile-de-France

Contexte

La commune rurale d'Anjozorobe est située à 90 km au nord d'Antananarivo, dans une région montagneuse comportant de vastes plateaux aux sols latéritiques fertiles. Il s'agit de l'une des 18 communes du District d'Anjozorobe (Région d'Analamanga) ; elle compte 22 000 habitants, répartis en 24 fokontany. Le chef-lieu regroupe 6 500 habitants.

En juillet 2007, le taux d'accès à l'eau potable était estimé par le maire à 20 % de la population de la commune, et le taux d'accès à l'assainissement quasi nul.

Description de l'action

L'association Amitiés Madagascar Ile-de-France a commencé en 2008 un programme global d'actions avec la commune rurale d'Anjozorobe, visant à améliorer la situation de la commune en terme d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

En 2008, une première tranche de travaux soutenus par le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (Sedif) a permis d'assurer l'accès à une eau potable et de proximité aux 6 500 habitants du chef-lieu de la commune, avec la réhabilitation du réseau gravitaire d'adduction d'eau très dégradé :

- réfection et rehaussement du barrage afin d'augmenter la capacité de la retenue d'eau ;
- réhabilitation de la station de traitement physique, et Installation d'une station de traitement chimique qui assure et garantit dorénavant la potabilité de l'eau;
- réfection de la conduite d'amenée de 13 km ;
- réhabilitation de 22 bornes-fontaines et construction de 12 nouvelles.



Le nouveau château d'eau et le local technique du comité de l'eau d'Anjozorobe (©pS-Eau)

En 2009, une 2e tranche de travaux a concerné la construction d'un château d'eau de 50 m³ qui permet l'alimentation en eau potable, en toute saison, 24 heures/24 des 32 bornes-fontaines.

Partenaires techniques :
entreprise Ny Havana

Partenaires financiers :
Sedif, Région Ile-de-France,
Conseil général de l'Essonne,
Amif

Budget : 42 500 €

Durée : 2008-2009 (2 ans)

Lieu : Anjozorobe (région Analamanga)

Bilan

Une forte implication de la population :

Durant toute la phase d'étude de la 1^{re} tranche de travaux, le maire et les membres du conseil municipal ont sensibilisé au cours de nombreuses réunions la population du chef-lieu. Celle-ci a d'ailleurs apporté sa contribution à la réalisation des travaux.

Depuis, les habitants des fokontany pressentis pour l'extension du réseau d'adduction d'eau ont constitué un fonds qui sera investi dans les travaux à venir. Cette anticipation est bien le signe d'une forte attente, d'un réel besoin. Ils se sont engagés au cours de réunions et par écrit à apporter leur participation aux travaux et à prendre en charge le coût de l'eau.



La retenue d'eau et son bassin versant (©pS-Eau)

Des modalités de gestion des équipements qui en assurent la viabilité financière et technique :

Un comité de gestion de l'eau, qui emploie des salariés, est chargé de la perception des cotisations, du suivi et de la maintenance des installations. Il en rend compte au maire. Le conseil municipal a voté le montant des cotisations pour les usagers des bornes-fontaines, pour les particuliers, pour les administrations et commerces. Le recouvrement des cotisations a commencé au 4^e trimestre 2008. Il est assuré par les fontainiers. Le taux de recouvrement a atteint 48 % entre janvier et octobre 2009. La mise en service du château d'eau fin 2009 permet d'assurer un meilleur service et devrait se traduire par une augmentation du taux.

Par ailleurs l'installation des compteurs, en cours, favorisera l'accroissement des recettes et la gestion du dispositif.

Le réalisé du budget au 31 octobre 2009 montre que l'équilibre a été atteint pour cette 1^{re} année : les charges salariales, les consommables, les analyses de l'eau, la maintenance ont été assurés. Progressivement se constituera un fonds budgétaire qui permettra d'envisager des investissements supplémentaires.

Par ailleurs, des procédures rigoureuses pour la maintenance des équipements ont été arrêtées.

Perspectives

A la suite des deux premières tranches de travaux, le maire et le Conseil communal ont conçu avec l'Amif un nouveau programme pour poursuivre les actions déjà réalisées en les étendant à 3 fokontany très enclavés, où l'approvisionnement en eau se fait à la rivière.

Ce nouveau programme permettra :

- l'approvisionnement en eau potable de 2 800 nouveaux bénéficiaires par extension du réseau gravitaire à 3 nouveaux fokontany ;
- la mise en œuvre de mesures de protection de la ressource en eau, au niveau du bassin versant de la retenue ;

- de développer l'accès à l'assainissement, via l'installation de blocs sanitaires collectifs ciblant 50 % de la population de la commune.

Ce programme comportera en outre un volet sur la gestion des ordures ménagères, avec la mise en place d'un système de collecte dans le centre ville.

Les points à retenir

- Une gestion de l'eau par délégation de la commune à un comité qui tend à se professionnaliser.
- Un accent donné à la protection de la ressource en eau.

Contact

Suzanne Speidel
Présidente – Amif
+33 1 64 48 81 64 / +33 1 64 48 81 64
suzanne.speidel@wanadoo.fr